

Une bonne maman

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 34

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

APPRENTIS CONSEILLERS

— Alo, Samuëet, noutron novi conseiller va coumeinci à sièger delon que vint?

— Ma fai, oi, lo Grand Conset se reinmoudè po 'na senanna, qu'on de.

— L'è pas tant rigolo de lai alla po on premi iadzo. On dâi quand mîmo ître on pou eim-prontâ.

— Coumeint lè dou novè conseillers qu'ètai on dzo dein lo *Conteu*. Oh! y a dza bin des annâies de ça!...

— Qu'avâi-te fê, cèsiquie?

— Te sâ bin!

— Qué nâ.

— Eh bin don, dou conseillers ètîont z'u pè lo Grand Conset po lo premi iadzo; et ma fâi l'est tot on affère que cein.

Assebin quand travessavont lè tserrâirès dè Losena, lào seimbiavè que lè dzeins devèssont lè vouâiti et sè derè: « Vouaiquie z'ein dou » Et n'arîont pas bailli lào pliace po lo Pérou! Quand lè que furont pè lo tsatè cheta su eilliâo bio bancs verds avoué dâi eillioux dzauno, tot garnis dè crin végétat à cinquanta centimès la livra, guegnivont sein fère asseimbiant su la galèri io lài avâi tot espèce dè dzeins et sè peinsavont: « Eh! se la Fanchette et la Lizette no poivont vairè ice!... Et l'assesseu que bragué tant avoué sè séances de la justice! Qu'est-te cein à côté dâo Grand Conset! »

Tot parâi, à foorcè dè restâ à la mîma pliace, cein lè z'eingourdèssâi.

— Y'è la piaula tot einmourtia, qu'ein a ion que dese à l'autro. S'on saillessai on momeint po alla pequâ on demi?

— Bin, s'on vâo.

Et sailliront.

L'alliront tsi lo père Bize, iò demandiront on demi-litre de Désalâ, et âo bet d'on momeint, *quelin*, *quelin*, *quelin*, l'ouïont senâ oquie.

— Qu'est-te çosse, se desiront, s'bâhi se lè po vota, âo bin se lè dza l'appet?

Adon vîront passa que devânt on hussié avoué sa vesta verda, et ion dâi grands conseillers tracè frou po lâi demanda que l'îrè, et revint sè chetâ.

— Eh bin, demandè l'autro, que n'avâi pas remouâ, est-te por no qu'on sonne?

— Na, c'est lo tomberau dè eilliau que remesont la vela.

— Bon, bon. Aloo, madame Bize, vite un demi du même.

FEUILLETON

Au service de Naples

PAR AUGUSTE MEYLAN

II

Le sergent qui nous avait accompagnés depuis Bregenz avait tout à fait perdu son ton familier. En quittant le port et les canaux, encombrés par les grands bateaux plats de la douane, on nous avait placés sur deux rangs et on nous avait numérotés; nos noms avaient disparu.

La chaleur était presque intolérable, malgré l'heure matinale.

Dans le coin des rues, les « aquaioli » ou marchands d'eau, criaient déjà leur limonade à la glace; les femmes couraient à l'église la plus voisine, et les enfants de cœur avaient depuis longtemps sur le dos la chemise blanche et la ceinture rouge. Les rues du quartier que nous traversions étaient garnies d'oriflammes blanches qui descendaient depuis les derniers étages des maisons jusqu'à terre. C'était la fête de Saint-Dominique, patron de ce quartier.

Combien nous étions tous désillusionnés en parcourant ces rues garnies d'écorces de melons et de citrons, couvertes d'immondices, nous qui avions rêvé la Naples des poètes, délices des Romains; Naples la belle, comme la nomment Lamartine,

A. Dumas et tant d'autres écrivains qui, pour embellir leur texte, mêlent de la poésie à tout ce qu'ils décrivent.

On ne voyait dans ce quartier que des prêtres aux soutanes crasseuses, des enfants déguenillés, des maisons sales et des magasins aux étalages impossibles; des comestibles sur lesquels voltigeaient des mouches par milliers; puis, de cent pas en cent pas, étendus à terre, des malheureux aux plaies hideuses, qui sollicitaient la charité des passants sur les tons les plus lamentables.

C'était plaisir à voir se tirer de côté, sur notre passage, les voitures et les paysans, courir sur la rue les filles du peuple, nous regardant avec leurs grands yeux étonnés, et se dire entre elles: « Encore une troupe de Suisses pris au flet! »

Il y avait bien, par ci par là, quelque tête significative qui nous regardait en fronçant les sourcils, car à cette époque l'élément unitaire avait déjà fait du chemin. Des avertissements sérieux avaient été donnés au roi; son frère ne cessait de lui conseiller d'octroyer une constitution libérale à la nation; mais le roi écoutait tout, remettait au lendemain ce qui aurait dû être fait le jour même et, le lendemain, quelque nouvelle catastrophe l'obligeait à redoubler de sévérité.

Après une demi-heure de route, nous fîmes notre entrée dans la caserne du deuxième régiment suisse de Sury. La caserne, située au milieu d'un épais groupe de maisons, se nommait comme le quartier: St-Appostoli. Ces grandes arcades aux chapiteaux corinthiens, aux socles de marbre, aux arabesques, chefs-d'œuvre de l'art, ces pièces de canons à gauche, l'horloge sous la voûte, je vois encore tout cela.

À droite et dans le fond, au milieu des plats de choux-fleurs et de pommes de terre, au-dessous de la madone du Carmine, enfumée par une mauvaise lampe, trônaient le cantinier du régiment, le père Raffael, et ses aides, se multipliant pour servir les soldats qui descendaient de leurs chambrées pour monter la garde. Leurs pantalons de coutil bleu, leurs vestes de flanelle blanche, je les vois encore, marchant avec circonspection de peur de salir leur fraîche toilette avant l'inspection du commandant de semaine.

Le tambour bat la garde; chacun prend sa place. Le commandant passe lentement devant chaque homme, le regarde fixement des pieds à la tête, et le soldat respire quand le coup d'œil a été continué sur le voisin. L'inspection terminée, le tambour bat, les gardes partent dans toutes les directions pour relever les camarades. Dans le fond de la cour, sur le manège des chevaux d'artillerie, manoeuvraient les hommes punis, soit le peloton de chasse. Trois heures le matin et trois heures l'après-midi, presque toujours au soleil, sac au dos; en voilà assez pour dompter les caractères les plus indisciplinables.

À peine dans la cour de la caserne, la foule des soldats nous entoura, nous demandant des nouvelles de la patrie et des amis. L'arrivée des officiers de tous les régiments mit un terme à toutes ces questions, et l'opération du triage commença. Ce ne fut pas long, et j'entendis appeler mon nom parmi ceux du transport destiné au 13^{me} bataillon de chasseurs, en garnison à Maddaloni.

Plusieurs jeunes gens, qui me parurent de fort honnêtes garçons, me conseillèrent de demander à rester au 2^{me} régiment, le meilleur ou le moins mauvais, selon eux. J'eus le plaisir de voir ma demande agréée, et mon incorporation fut fixée à la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon.

Comme elles étaient nettes et superbes d'ordre nos chambrées, nos tréteaux noirs et bien alignés, la paillasse pliée en deux, les planches du lit cirées! Chaque homme avait son petit lit propre, presque coquet. Les sacs à broches à gauche, au-dessus de la tête du lit, la giberne et le sabre, puis les effets et, par-dessus les effets, le sac et ses courroies croisées. Tout cela était réglementé; la consigne ou la salle de police punissait les contrevenants. On me donna une place dans une petite chambrée où couchaient les ouvriers cordonniers, qui ne rentrent que le soir pour coucher au quartier, les recrues et les soldats sans goût, et qu'on nomme « sales soldats » parce que ces pauvres diables n'aiment pas perdre leur temps à plier et à déplier, à polir et repolir sans cesse tout l'attirail du bagage militaire.

Cette petite salle était autrefois la chapelle du couvent, transformé en caserne. De belles peintures

à fresque garnissaient les murs, mais les soldats impitoyables avaient presque partout surchargé de mille dessins ces œuvres attribuées à Salvator Rosa. Ici, c'était le Père Eternel dans les nuages, auquel on avait ajouté des lunettes; là, Jacob au pied de l'échelle, avec une pipe et des favoris. Et ces voûtes, consacrées jadis à la sanctification et à la prière, résonnaient des propos grossiers et des jurons expressifs de tous ces soldats.

À peine installé dans la compagnie, un sergent s'empara de ma personne et me lut les règlements et le code pénal en vigueur dans les régiments suisses au service du roi des Deux-Siciles. Les règlements étaient si longs et si compliqués que je compris immédiatement que je ne parviendrais jamais au grade de caporal. Quant au code pénal, c'était une diversion entre les baguettes, la mort, les fers, la mort ignominieuse. Aussi, quand le sergent me jugea assez épouvanté, il m'expliqua ce qu'est la hiérarchie militaire: comme quoi le simple soldat doit respect et obéissance au caporal, le caporal au sergent, etc.; qu'il y a autant de différence entre un simple soldat et un caporal qu'il y en a entre un sapeur et une recrue; qu'enfin le soldat doit, en tout et partout, obéir sans murmurer, et que si le sergent dit que deux et deux font cinq, ou que les semaines ont neuf jours, le simple soldat doit être parfaitement convaincu que son supérieur a raison.

Quand la leçon fut terminée, il voulut bien me conter l'histoire des points bleus ou noirs qu'il avait au visage et qui provenaient d'un coup de fusil, reçu à bout portant, lors de l'insurrection du 15 mai.

L'heure de la soupe sonna; chacun courut aux cuisines y prendre sa gamelle, dont l'odeur appétissante remplissait la chambrée. Comme elle me parut bonne, cette simple soupe, après ces innombrables repas aux pâtes d'Italie, aux vermicelli de toutes formes et de toutes couleurs, que l'on nous avait offerts sur les bateaux de l'Etat!

Cette fois, j'étais bien incorporé pour quatre ans; je ne pouvais plus en douter; un numéro majestueux fut appliqué sur tout ce qui m'appartenait ou m'était prêt par le gouvernement; puis on me fit coudre sur toutes les manches gauches un R qui voulait dire recrue; mes effets civils furent vendus, et je me perdis dans la masse des soldats.

(A suivre.)

Le quart d'heure de bon temps.

L'homme, dont la vie entière Est de quatre-vingt-seize ans, Dort le tiers de sa carrière, C'est juste trente-deux ans; Ajoutons, pour maladie, Voyages, procès, accidents, Au moins le quart de la vie, C'est encore deux fois douze ans. Par jour, deux heures d'études Ou de travaux font huit ans; Noirs chagrins, inquiétudes, Pour le double font seize ans; Pour affaire qu'on projette, Demi-heure; encore deux ans. Cinq quarts d'heure de toilette, Barbe et cætera, cinq ans. Par jour, pour manger et boire, Deux heures font bien huit ans. Cela porte le mémoire Jusqu'à quatre-vingt-quinze ans. Reste encore un an pour faire Ce qu'oiseaux font au printemps, Par jour, l'homme a donc sur terre Un quart d'heure de bon temps!

DESPRÉAUX.

Une bonne maman. — Sur le quai d'Ouchy, en attendant le bateau, une petite dame, toute fluette, avec un nourrisson qu'entourent d'autres enfants, tout petits encore.

Une dame s'approche:

— Vous allez donc souvent au marché, pour en avoir autant.

Et la petite dame fluette répond:

— Oh! non, madame, je ne vais pas au marché; j'ai beaucoup plus de plaisir à les faire moi-même.

(Authentique.)

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO